

Pour une politique nationale de l'alimentation au Québec



Comité de mobilisation politique

- *Association québécoise des banques alimentaires et des Moissons (AQBAM)*
- *Équiterre*
- *Option consommateurs*
- *Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ)*
- *Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain*

La CAAAQ, le 5 septembre 2007



Pour une politique nationale de l'alimentation

Ce qui nous rassemble

- L'alimentation : un besoin essentiel et un droit reconnu par Québec;
- La pluralité des dimensions de l'alimentation;
- La nécessité d'une politique nationale globale et intégrée – *Recommandation 1*



Pour une politique nationale de l'alimentation

Le droit à l'alimentation

- « Les États parties au présent Pacte reconnaissent le droit de toute personne à un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille, y compris une nourriture, un vêtement et un logement suffisants, ainsi qu'à une amélioration constante de ses conditions d'existence. (...) »

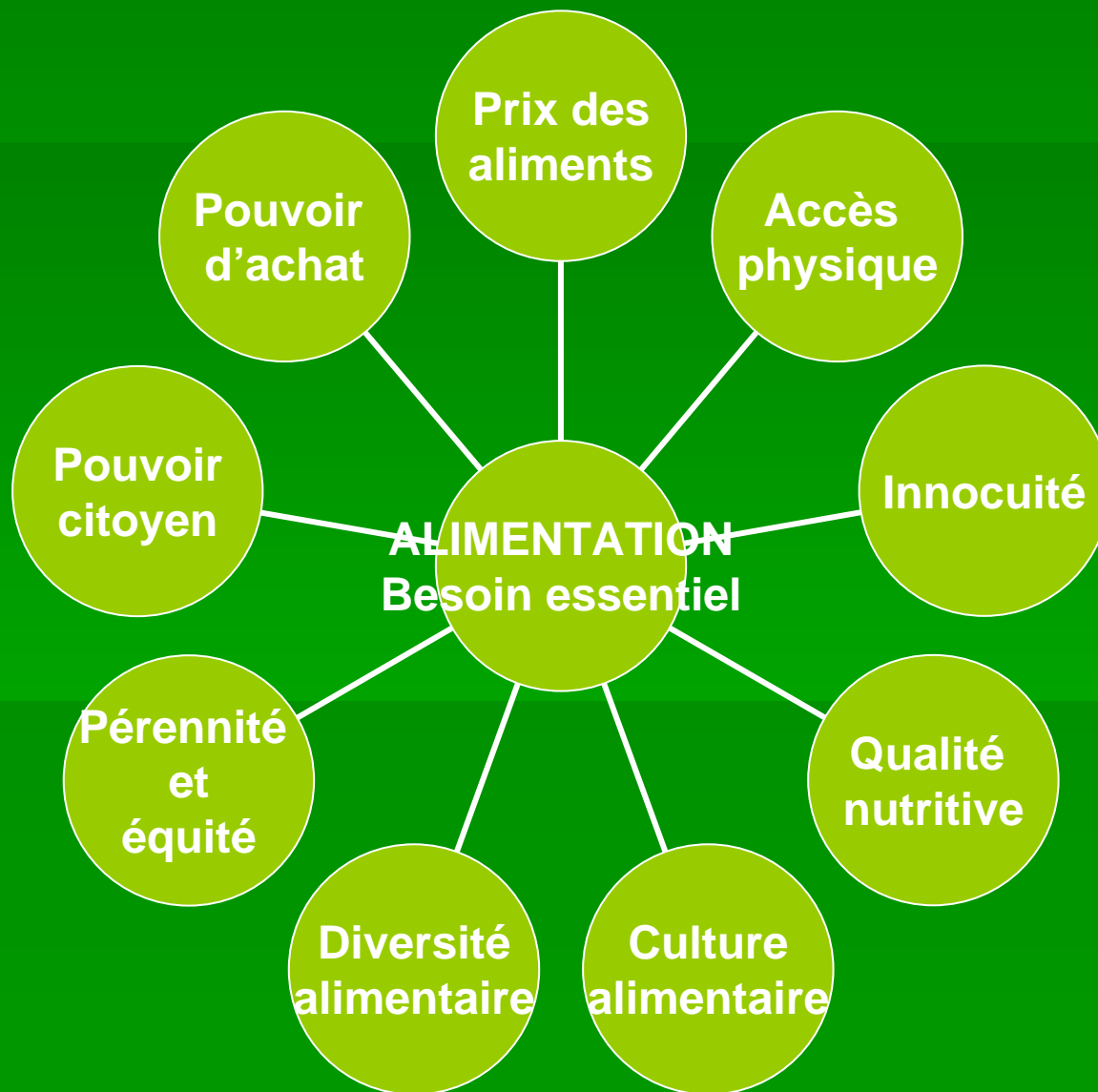
Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, 16 décembre 1966, (1976) 993 R.T.N.U. 13, art. 11.

- *DUDH, CCQ, CDLP, Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, CDE*



Pour une politique nationale de l'alimentation

Les neufs
dimensions
de
l'alimentation





Pour une politique nationale de l'alimentation

Recommandation 1 – Politique globale

- la nécessité d'une politique nationale globale et intégrée;
- privilégier une production agricole destinée en premier lieu aux besoins alimentaires de la population du Québec.



Pour une politique nationale de l'alimentation

Recommandation 2 - Le pouvoir d'achat

- **appliquer la *Loi visant à lutter contre l'exclusion sociale* (clause d'impact);**
- **assurer la couverture des besoins essentiels (débat de société sur le revenu minimum garanti, panier alimentaire nutritif et responsable, combattre l'alimentation à 2 vitesses);**
- **instaurer une politique d'aide alimentaire axée sur la concertation.**

Pour une politique nationale de l'alimentation

Recommandation 3 – Le prix des aliments

- établir un panier alimentaire de base (sain, local, bio);
- contrôler le prix des aliments (étendre la gestion de l'offre et circuits courts);
- universaliser les mesures alimentaires en milieu scolaire;
- établir des spéciaux sur les aliments de base dans la première semaine du mois;
- diminuer les coûts de transports liées à la distribution des aliments vers les régions éloignées.



Pour une politique nationale de l'alimentation

Recommandation 4 – Accès physique

- soutenir les modèles collectifs de distribution alimentaire (*écosolidaire*);
- rendre publique les indicateurs d'accessibilité aux aliments frais par territoire;
- soutenir le développement d'une production alimentaire locale et régionale (prix préférentiels, serres, énergies vertes, entreposage);
- soutenir les circuits courts et solidaires (marchés publics 4 saisons, groupes d'achat, ASC, vente itinérante);
- soutenir des concertations locales (zonage, accès, aménagement)
- financer le transport commun et collectif citoyen;
- mettre sur pied des centres d'urgence alimentaire sur les territoires;
- favoriser les rapports directs producteurs-consommateurs (zonage).



Pour une politique nationale de l'alimentation

Recommandation 5 – Innocuité

- surveiller l'innocuité des aliments de manière transparente, publique et indépendante (BAPE);
- appliquer le principe de précaution;
- réorienter la mission du MAPAQ vers la souveraineté alimentaire;
- questionner le processus d'homologation de Santé Canada (pesticides, hormones, antibiotiques et nouveaux aliments);
- établir un système d'étiquetage et de traçabilité (chaîne alimentaire entière).



Pour une politique nationale de l'alimentation

Recommandation 6 – Innocuité / OGM

- appuyer la production biologique;
- adopter l'étiquetage obligatoire des OGM;
- cesser de financer le développement de nouveaux OGM;
- adopter une politique de développement de l'agroalimentaire sans OGM.





Pour une politique nationale de l'alimentation

Recommandation 7 – Qualité nutritive

- **restreindre l'utilisation par l'industrie agroalimentaire des aliments malsains;**
- **restreindre l'accès à la malbouffe (zonage);**
- **soutenir les établissements publics engagés dans l'approvisionnement bio-local;**
- **inciter le développement de politiques de sécurité alimentaire dans toutes les commissions scolaires;**
- **assurer l'application de la réglementation actuelle du marketing et de la publicité alimentaire;**
- **valoriser la qualité nutritive des aliments de base frais par la R&D.**



Pour une politique nationale de l'alimentation

Recommandation 8 – Culture liée à l'alimentation

- soutenir les activités communautaires et citoyennes visant l'Autonomie alimentaire (cuisines collectives, groupes d'achat , ASC, jardins collectifs, etc.);
- valoriser le patrimoine alimentaire québécois (mesures éducatives);
- inclure la culture alimentaire dans la politique de promotion de santé;
- favoriser la conciliation travail-famille (préparation des repas).



Pour une politique nationale de l'alimentation *Recommandation 9 – Diversité alimentaire*

- **favoriser la diversification agricole sur le territoire (produits artisanaux, proximité)**
- **augmenter la disponibilité et la diversité d'aliments produits au Québec (étiquetage);**
- **favoriser la rencontre entre l'offre et la consommation de produits québécois;**
- **soutenir les modes de distribution favorables à la souveraineté alimentaire.**

Pour une politique nationale de l'alimentation

Recommandation 10 – Pérennité et équité

- mettre sur pied un fonds destiné au soutien à la transition des fermes vers le bio;
- assumer une partie des coûts de la certification pour les producteurs bio;
- implanter un logo unique pour les produits bio du Québec;
- adapter les programmes de soutien du revenu aux besoins des agriculteurs bio;
- interdire l'usage des antibiotiques comme facteur de croissance (porcs, volailles, bovins, ovins);
- appuyer fiscalement les citoyens dans le soutien de l'agriculture bio-locale;



Pour une politique nationale de l'alimentation

Recommandation 10 – Pérennité et équité (2)

- valoriser la consommation de produits du Québec par leur promotion et leur identification;
- soutenir les projets citoyens de mise en marché des aliments de base produits au Québec;
- soutenir le commerce équitable des produits du Québec (sensibilisation publique);
- refondre les programmes de soutien à l'établissement agricole;
- faciliter l'accès à la terre pour la relève agricole (servitude, fiducies foncières *landtrust*, etc.);
- assouplir la *Loi sur la protection du territoire agricole* et la réglementation liée au zonage.



Pour une politique nationale de l'alimentation

Recommandation 11 – Pouvoir citoyen

- remettre à l'avant scène les préoccupations des consommateurs en agriculture et alimentation (transparentes, rigoureuses, compréhensibles, codes simples, etc.);
- favoriser la participation civile dans l'élaboration des règles touchant l'information et l'innocuité des aliments;
- soutenir les réseaux-citoyens favorisant la reprise du pouvoir citoyen sur l'alimentation.





Conclusion

L'alimentation répond à un **besoin fondamental**.

Cet état de fait implique la nécessité d'assurer la **sécurité alimentaire** pour toutes les personnes et communautés.

Cette sécurité alimentaire commande le **droit à l'alimentation** qui se réalise par une stratégie de **souveraineté alimentaire**.